

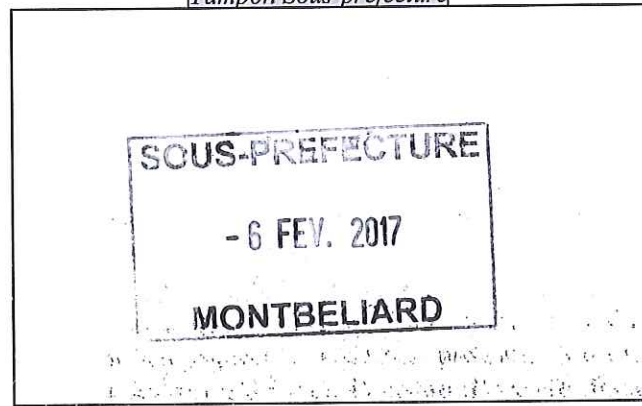
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N°05/2017

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**



<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 23/01/2017	L'an deux mil dix sept le deux février à vingt heures
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 02/02/2017	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 24          Votants : 26          Ayant donné procuration : 2          Absents excusés : 3          Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, GORGULU Alpays, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminka.  <i>Étaient représentées :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, DELMARRE Véronique.
<b>OBJET :</b>  <i>Plan "Zéro Phyto"          Investissement de matériel/outillage alternatif au désherbage</i>	<i>Procurations données :</i> MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, DELMARRE Véronique a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine.  <i>Absent excusé :</i> SEGAUD Grégoire.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0	<b>Madame Sophie RADREAU</b> est nommée secrétaire de séance.

Sensible aux enjeux liés à l'emploi de pesticides et de ses rejets dans l'environnement, la Municipalité de Bavans s'est engagée sur la réalisation d'un plan "Zéro Phyto" et a mandaté la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour élaborer un plan d'entretien de la commune visant à la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires.

Ce plan dit de gestion alternative à l'usage des pesticides a été dressé, et compte-rendu en a été fait au Conseil Municipal dans sa séance du 15 avril 2016.

Une première demande d'aide a été adressée à l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse. Une subvention a été accordée pour un montant de 3 200 €.

La deuxième phase à mettre en place est l'usage recommandé de matériel, d'outillage alternatif au désherbage chimique.

Un projet d'investissement a été monté, comprenant une désherbeuse montée sur porte-outil à moteur thermique, un ensemble groupe balayage de voirie adaptée au porte-outil et son chariot de dépose, deux débroussailleuses/réciprocateurs thermiques, et un forfait pour l'acquisition de mini panneau à l'attention de la population de Bavans, explicitant la démarche communale.

Une demande de subvention doit être établie et adressée à l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse.  
Le projet d'investissement se monte à 68 400,00 € TTC, l'Agence pouvant contribuer à hauteur de 80%  
soit 54 720,00 € TTC, la part restant à la charge de la commune étant de 20% soit 13 680,00 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, **par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention** :  
se prononce sur le projet d'investissement détaillé ci-dessus et sollicite en conséquence l'Agence de l'Eau  
Rhône/Méditerranée/Corse.

Fait et délibéré à Bavans, le 02/02/2017

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 02/02/2017

Publiée le 02/02/2017.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

